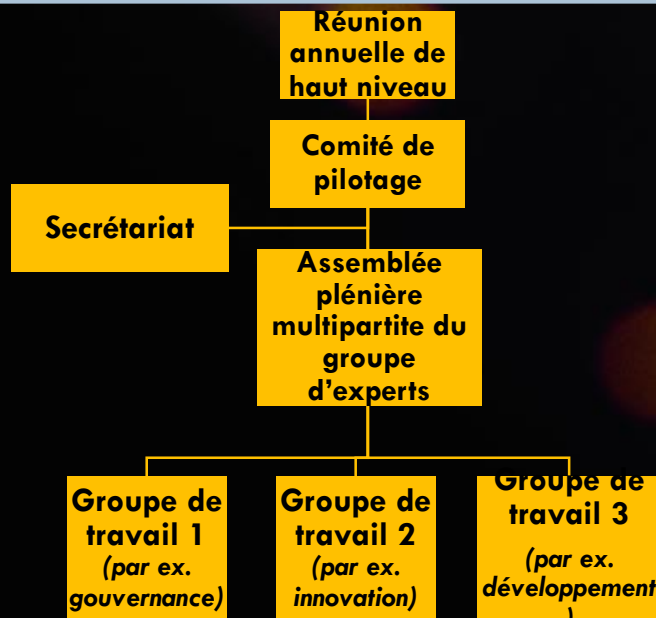


Groupe international d'experts en intelligence artificielle

ÉBAUCHE POUR DISCUSSION – Fiche descriptive sur la structure organisationnelle

Gouvernance : la gouvernance du G2IA reposera sur les pays participants qui s'engagent à prendre en compte et à soutenir les observations et les conclusions du G2IA. Le G2IA comportera un comité de pilotage, des groupes de travail et un secrétariat. Il organisera une fois par an une conférence qui s'intitulera « Assemblée plénière multipartite du groupe d'experts ».



Réunion annuelle de haut niveau : réunion de haut niveau visant à fournir au G2IA des orientations stratégiques

Comité de pilotage : Supervise, avec les pays participants, le fonctionnement du G2IA. Se réunit 2-3 fois par an et se compose de représentants des États, du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.

Secrétariat : fournit une assistance administrative au G2IA. Point de contact des participants. Supervise les relations avec les partenaires multilatéraux.

Assemblée plénière multipartite du groupe d'experts : met en œuvre le programme de travail du G2IA, en fournissant une expertise internationale en IA. Se réunit une fois par an pour produire un rapport. La participation est à la fois multipartite et multidisciplinaire.

Valeurs communes : le G2IA se conformera à la Déclaration du G2IA, qui énumère les valeurs communes que les participants s'engagent à respecter.

Livrables : l'IPAI mettra en exergue les principaux succès de l'IA et adoptera des rapports sur les évolutions du domaine et sur certains thèmes spécifiques liés à l'IA, tels que :

- Les données et la vie privée
- La confiance dans l'IA
- L'utilisation et l'adoption de l'IA
- L'avenir du travail
- La gouvernance, la législation et la justice
- L'IA et les droits de l'homme